



**Délibération du Conseil Municipal
Commune de ROUVRES
28260**

Séance du 13 juin 2025

2025/08

**République Française
Département d'Eure et Loir**

Nombre de membres du conseil municipal	Nombre de membres en exercice	Nombre de membres ayant pris part à la délibération
15	15	11
L'an deux mille vingt-cinq, le 13 juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie MILWARD, Maire. Le Conseil Municipal a été convoqué le 05 juin 2025.		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Nathalie MILWARD, Monsieur Albert ROUILLARD, Madame Catherine PONSARDIN, Monsieur Cyril CHESNEL, Monsieur Thierry FERRIÉ, Monsieur Christophe LEBON, Madame Odile MENNESSON, Monsieur Aurélien MAUFRAIS.

ABSENTS EXCUSÉS :

Monsieur Vincent RAYMOND ayant donné pouvoir à Madame Odile MENNESSON
Monsieur Hadrien LESUEUR ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MILWARD
Madame Danièle LARGILLIERE ayant donné pouvoir à Madame Catherine PONSARDIN

ABSENTS :

Madame Caroline DUPOND,
Monsieur Jehan LALANDE,
Monsieur Jérémie ZARPAS,
Madame Alice LIGNEUL.

Monsieur Albert ROUILLARD a été élu secrétaire.

Objet : Budget primitif 2025 – décision modification n° 1

Le Conseil Municipal souhaite recourir à un emprunt pour réaliser une transaction immobilière. Pour contracter cet emprunt, il convient de prendre une décision modificative afin d'intégrer cette somme au chapitre 21 compte 2138 relatif aux bâtiments.

2025/08

Une décision modificative s'impose comme suit :

Section d'investissement – Dépenses
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles
Article 2138 : Acquisitions immobilières + 180 000 €

Section d'investissement - Recettes
Chapitre 16 : Emprunts
Article 1641 : Mobilisation de l'emprunt + 180 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

ACCEPTE la décision modificative comme indiquée ci-dessus.

Fait et délibéré en conseil municipal le jour, mois et susdits.

A Rouvres,
Le 16 juin



Le Maire,

Nathalie MILWARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212803217-20250613-2025081-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2025
Affichage : 16/06/2025